

**COMITE DIRECTEUR
DU MARDI 29 MAI 2018**

**APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE
DU COLLEGE EDUCATIF**

Afin de compléter ses instances, la Ligue Motocycliste Occitanie organise les élections du membre du Collège éducatif le mardi 29 mai 2018 lors de la réunion du Comité Directeur à la maison des associations de Castelnaudary (11)

Postes à pourvoir :

- **Collège Educatif**.....1 poste vacant dont 1 issu de l'ex Midi-Pyrénées.

Les candidats devront, conformément à l'article 6 du règlement intérieur de la Ligue :

- ✓ Etre âgés de plus de 18 ans ;
- ✓ Etre licenciés à la FFM ;
- ✓ Adresser leur candidature à la Ligue au moins quinze jours avant la date fixée pour l'élection, **par lettre recommandée avec demande d'avis de réception soit le lundi 14 mai 2018 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi ;
- ✓ Pour les candidats présentés par les groupements affiliés, joindre à leur candidature une attestation de ceux-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du groupement sportif dont ils relèvent. Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont reçu l'investiture du groupement sportif doivent appartenir à un Groupement Sportif affilié, être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale ;
- ✓ Ne pas faire l'objet de mesures pouvant générer une inéligibilité.

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue, le Comité Directeur de la Ligue procède à la désignation des membres des collèges et désigne le Président en son sein.

Par exception, conformément au préambule des statuts de la Ligue, les collèges seront composées à parité entre les membres issus de la Ligue Motocycliste Languedoc-Roussillon et les membres issus de la Ligue Motocycliste Midi-Pyrénées.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises au secrétariat de la Ligue Motocycliste Occitanie à l'adresse suivante :

7 rue André Citroën 31130 BALMA

**COMITE DIRECTEUR
DU MARDI 29 MAI 2018**

**ACTE DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE MEMBRE
AU SEIN DU COLLEGE EDUCATIF**

Selon l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Occitanie :

ELECTION POUR LE COLLEGE SUIVANT :

- Collège Educatif 1 poste vacant dont 1 issu de l'ex Midi-Pyrénées.

Je, soussigné(e)

Demeurant :

Code postal : Ville :

Licence : Club :

Déclare être candidat(e) au sein de la :

Collège Educatif

Fait à :, le :

Signature du (de la) candidat(e)

Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée au plus tard le lundi 14 mai 2018 à minuit, par pli recommandé avec demande d'avis de réception.